

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 09 AVRIL 2013

---

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, Mme ANCHEN, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Fabien REICHERT	à	Jean-Michel BRUGIDOU

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante d'	Alain TEULADE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Serge GUILHEM BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante de	Philippe GARROTE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASBONNE, Jean BEDECARRAX, Gérard LEPRETRE, Anne BARBET, Yves TOURAINE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

### RAPPORT N° 130409-19-TOU

#### OFFICE DE TOURISME : CONVENTION D'OBJECTIFS 2013-2015

M. LAURONCE précise que comme le prévoit la réglementation en vigueur, la convention d'objectifs de l'EPIC Office de Tourisme pour la période 2013-2015 a été élaborée par la Directrice.

Elle est assortie d'une fiche financière pour l'année 2013 dans laquelle apparaissent les dépenses de service public touristique et les missions de développement touristique à caractère industriel et commercial.

Pour la conduite de l'ensemble de ces missions, la CCPO versera une subvention d'équilibre qui s'élève à 390 000 €.

Cette convention fera l'objet d'un avenant pour intégrer les actions conduites dans le cadre du Pôle Touristique Pyrénéen que l'Office de Tourisme règlera directement au Syndicat Mixte du Pays Oloron-haut Béarn.

De plus, un avenant sera également établi pour prendre en compte l'aménagement de l'Office de Tourisme après validation du plan de financement.

Le projet de convention et la fiche financière sont joints au présent rapport.

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** Le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs 2013-2015 avec l'EPIC Office de Tourisme
- **VOTE** la subvention d'équilibre qui est inscrite au Budget Primitif 2013

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 09 avril 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT